AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20260602-2026_094-DE
en date du 23/06/2026 ; REFERENCE ACTE : 2026_094

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 2 juin 2026 à 18h00 à Curnier

Le Conseil communautaire, convoqué le 27 mai 2026 par le Président, M. Sébastien BERNARD, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Curnier.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe CAHN

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 89

Etaient présents : 70 (dont 4 suppléants)

Blandine ALVAREZ, Sylvain AUREL, Fabienne BARBANSON, Martine BERGER-SABATIER, Sébastien BERNARD, Coralie BIOUSSE, Géraud BONTOUX, Monique BOTTINI, Jean-Claude BRUS, Philippe CAHN, Christian CARRERE, Claude CHAMBON, Cédric CHAMPEAU, Pascal CIRER-METHEL, Denis CONIL, Thierry DESSALES, Joachim DUSAUGEY, Justine EFFANTIN DIT TOUSSAINT, Bruno EYSSERIC, José FERNANDES, Annie FEUILLAS, Alain FRACHINOUS, Jean GARCIA, Sylvie GARNERO, Patricia GIELLY, Isabelle GIRARD, Didier GIREN, Claudine GOURDON, Jean-Luc GREGOIRE, Yoann GRONCHI, Christian IMBERT, Jean-Michel LAGET, Fabien JOLIVET, Francis KORNPROBST, Amélie LEBRE, Philippe LEDESERT, Emilien LIEVAUX, Aurélie LOUPIAS, Estelle LIELY, Eric LYOBARD, Nadia MACIPE, Clotilde MAZZA DOS SANTOS, Franck MILLET, Alain MONGE, David MORIN, Jennifer MOURRE, Patricia NORMAND, Jean-Louis PASCAL, Alexandre PENIGAUT, Jean-Luc PERNET, Roland PEYRON, Elisa PEYROU, Alan PUSTOCH, Mireille QUARLIN, Pascale ROCHAS, Sébastien ROUSTAN, Christelle RUYSSCHAERT, Olivier SARRAT, Christian TEULADE, Christian THIRIOT, Pierre TOMCZAK, Michel TREMORI, Gérard TRUPHEMUS, Christine VALLIER, Monique VEYRIER, Roger VIARSAC, Carol EICHENBERGER (suppléant), Gérard CHAPPON (suppléant), Adrien DONZET (suppléant), Francis BOMPARD (suppléant)

Etaient absents ou excusés : 12

Marc HAMARD, Sébastien DUPOUX, Jérôme BOMPARD, Lionel ESTEVE, Didier GILLET, Julien WEINREICH, Gilles RAVOUX, Gilbert MORIN, Guillaume HONVAULT, Jacques NIVON, Stéphanie CORNUD, Marie FLOQUET

Excusés ayant donné procuration : 19

Gines ACHAT (donne procuration à Gérard TRUPHEMUS), Rémy CLEMENT (donne procuration à Clotilde MAZZA DOS SANTOS), Juliette HAIM (donne procuration à Sébastien BERNARD), André MATHIEU (donne procuration à Eric LYOBARD), Brigitte DUC (donne procuration à Sylvain AUREL), Odile TACUSSEL (donne procuration à Alain FRACHINOUS), Laurent DONZET (donne procuration à Jean-Louis PASCAL), Bruno JOVE (donne procuration à Jean-Luc GREGOIRE), Caroline LAMY (donne procuration à Joachim DUSAUGEY), Pascal LANTHEAUME (donne procuration à Aurélie LOUPIAS), Quentin PELOUX (donne procuration à Patricia NORMAND), Odile PILOZ (donne procuration à Monique BOTTINI), Olivier SALIN (donne procuration à Sébastien ROUSTAN), Xavier THIERRY (donne procuration à Olivier SARRAT), Jean-Louis NICOLAS (donne procuration à Annie FEUILLAS), Frédéric JULLIEN (donne procuration à Amélie LEBRE), Marie-Noelle ARMAND (donne procuration à José FERNANDES), Alain NICOLAS (donne procuration à Roland PEYRON), Olivier ROQUE D'ORBCASTEL (donne procuration à Sylvie GARNERO)

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20260602-2026_094-DE
en date du 23/06/2026 ; REFERENCE ACTE : 2026_094

Adm. Générale - Finances & Marché Publics - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Sébastien BERNARD

Vie des Assemblées

2026-094 Désignation des représentants de la CCBDP au sein de l'ATRIR Santé et médico-social (unité territoriale du Nyonsais)

Le Président rappelle que l'ATRIR Santé et médico-social est une association qui regroupe plusieurs établissements de santé visant à traiter les personnes en situation d'insuffisance respiratoire, en situation de dépendance ou en situation de handicap.

Les statuts de l'ATRIR Santé et médico-social prévoient que le nombre de représentants de la CCBDP au sein du Conseil d'administration est de :

1 titulaire

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 67

CONTRE : 18

ABSTENTION : 4

DE DESIGNER en tant que représentant de la CCBDP au sein de l'ATRIR Santé et médico-social la personne suivante :

Titulaire

MONIQUE BOTTINI

D'AUTORISER le représentant à accepter des fonctions exécutives au sein de l'ATRIR Santé et médico-social.

Le Secrétaire de séance,
Philippe CAHN

Le Président,
Sébastien BERNARD

Transmission en préfecture le : 23/06/2026

Mise en ligne le : 23/06/2026

Ampliation à : ATRIR